

Baptiste Marcet



Voici un enfant d'Allègre honoré par un monument, entre la mairie et l'école primaire, et par un beau bronze sur sa tombe au cimetière d'Allègre où il a été inhumé en 1964.

Né au Puy le 21 octobre 1883, orphelin dès sa petite enfance, Baptiste Marcet fut élevé à Allègre par un oncle. Marcel Saby nous dit qu'il fut un bon élève de l'instituteur Pierre Fournier.

Son oncle, de modeste condition, ne peut lui offrir des études plus approfondies. Il sera donc apprenti maréchal-ferrant, d'abord à Allègre puis à Saint-Etienne.

Il n'oublie pas de se cultiver et « monte » à Paris où il côtoie les syndicalistes. Il y rencontre un autre Vellave, Pierre Monatte, syndicaliste révolutionnaire né en 1881 à Monlet, commune voisine d'Allègre, qui fondera La Vie Ouvrière et mourra à Paris en 1960.

Le Pays sort de la guerre de 14-18. Les mutilés sont nombreux. Leur destin, dans les hôpitaux, dans les services chirurgicaux ou psychiatriques est proche de la misère. La souffrance physique, le chaos mental sont décuplés par le manque d'hygiène et la faim.

Il est sensibilisé au triste sort des blessés de guerre, et à celui des mutilés du travail, en ayant lui-même été victime. Il entre au secrétariat du dispensaire syndical de Saint-Etienne.

En 1921 il est du nombre des cofondateurs de la Fédération Nationale des Mutilés du Travail (FNMT), à Saint-Etienne. Adeptes de la non-violence, Baptiste Marcet fait voter des lois au bénéfice des mutilés du travail.

Le régime de Vichy prend de nombreuses mesures adoucissant la condition des mutilés, peut-être pour masquer la perversité des orientations de Laval, peut-être parce que son chef a vécu la « grande guerre ».

Le N° 43 de la revue « Le Mutilé du Travail : 1921-1971, 50 ans d'action et de solidarité » publié en 1971 par la FNMT, « La Grande Histoire des Français sous l'Occupation », de Jean Amouroux (10 tomes chez Laffont de 1988 à 1993), et les magnifiques travaux de Pascal Doriguzzi, Vosgien, docteur en sciences politiques et juriste, lui-même handicapé, lèvent un peu le voile sur l'activité de Baptiste Marcet sous le régime de Vichy.

En juin 1940, Baptiste Marcet est secrétaire de la Fédération Nationale des Mutilés du Travail. En décembre il est arrêté par la police de Vichy et interné au camp de Saint Germain-Les-Belles, dans la Haute-Vienne. Il sera libéré grâce à la pression des membres de la FNMT, par le Ministre du Travail du gouvernement de Vichy (Belin). La Libération venue, et l'épuration en marche, Baptiste Marcet sera quelques temps soupçonné de collaboration avec Pierre LAVAL, puis blanchi de ces soupçons.

Homme désintéressé, c'est par solidarité avec les malheureuses victimes qu'il aura fait voter de nombreuses lois, et si le hasard de la naissance l'a placé aux affaires en cette période-là, il ne peut lui être reproché aucune collusion avec Laval.

On précisera qu'à côté des blessés des Tranchées de 14-18, Baptiste Marcet appellera la France à étendre sa solidarité aux infirmes du Travail, aux aveugles, aux sourds-muets et aux victimes des épidémies de poliomyélite. Les médecins d'alors sont dans une grande impuissance, et les victimes sont sans ressources pour vivre dignement.

En 1956 il est décoré Chevalier de la Légion d'Honneur.

Il meurt à Allègre le 10 Mai 1964 et est inhumé au cimetière d'Allègre. Marcel Saby nous dit que 3000 personnes, dont des Mutilés du Travail parfois venus de fort loin, ont assisté à ses obsèques.

A Allègre, son monument a été inauguré en 1967. Son nom est donné à une rue à St Etienne en 1966, au Puy en 1967 et à Allègre en 1974, ainsi qu'à de nombreuses écoles et autres établissements.

Le 10 Mai était fort justement commémoré...

La FNMT est devenue la « Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés » (FNATH).

